



UNIVERSITÉ CATHOLIQUE
DE LOUVAIN

programme des cours

LOUVAIN

1966-1967

Faculté des sciences.

Doyen : A. BRUYLANTS.

Secrétaire : A. GILLES.

Le Secrétariat de la Faculté des Sciences (Schapenstraat 39, tél. 273.75) est ouvert tous les jours ouvrables de 9 à 11 h. et de 14½ à 16 h, sauf le samedi. Pour les questions administratives et les renseignements, s'adresser au secrétariat.

Le Secrétaire de la Faculté reçoit au Secrétariat le mercredi de 14½ h. à 16 h.
La correspondance pour la Faculté doit être adressée au Secrétariat.

Conditions d'admission :

Voir p. 15 : Conditions générales d'accès aux études universitaires.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

Lois sur la collation des grades académiques de février 1963.

PREMIÈRE ÉPREUVE

Les récipiendaires peuvent demander à être interrogés, à une des trois épreuves de la candidature, sur les matières des cours n° 7 (et 15, 16) et 8; en cas de succès, mention en est faite au diplôme, en vertu de la loi. Quoique inscrits dans le programme de la 1^{re} épreuve, ces cours peuvent être suivis au choix, si les horaires le permettent, en 2^e épreuve ou en 3^e épreuve de la candidature. En outre le cours n° 8 peut être réparti sur deux épreuves. Les étudiants qui comptent suivre la Licence en Sciences médicales sont invités à suivre le cours n° 8 et à subir l'examen dès la candidature.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
1 Notions de philosophie (logique). [SW]. J. TAMINIAUX.	10	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...
2 Physique expérimentale (1 ^{re} partie). [CPr]. P. CAPRON. {a) (1). A jusqu'à F. {b) G jusqu'à Z.	...	11	...	9	...	10½	...	11	...	9	...	11
3 Chimie générale. [IA]. L. GHOSSEZ.	11½†	8†	10½	...	...	...	11½†	8	11½†	...	...	...
4 Éléments de botanique. [ICB]. P. MOENS. {a) A jusqu'à L. {b) M jusqu'à Z.	...	...	12	...	8½	9½	...	...	...	...	...	...
5 Éléments de zoologie. [IZ]. (2). J. DEMAL.	...	...	...	...	...	...	...	10*	11½*	8½*	8½*	...
6 Éléments d'anatomie comparée. [IZ]. (2). G. VANDEBROEK.	...	...	...	...	...	...	...	10*	11½*	8½*	8½*	...
7 Éléments de minéralogie, de géologie et de géographie physique (facultatif). [IG]. M. LECOMPTE.	...	...	...	...	...	8½†	...	...	...	...	10†	...
8 Éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale et exercices. [MT]. (2). (facultatif). A. VAN DER STRICHT.	...	14½†	...	8	SW 9½	...	...	12	...	...	10†	...

(1) Les étudiants qui suivent le cours de mathématiques font partie de la première série pour le cours de physique expérimentale et de botanique et les exercices.

(2) Environ 12 leçons à la fin du semestre seront consacrées à l'anatomie comparée (cours n° 6).

* Cours de 1½ h.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
9 Exercices théoriques et pratiques de physique. [IGH]. (1). P. CAPRON, avec la collaboration de A. VAN DER STRICHT et D. APERS.	...	...	...	14†	14	...	...	...	...	...	14†	...
1 ^{re} série.	...	...	...	14†	14	...	...	...	...	...	16½†	...
2 ^e série.	...	...	...	16½†	15	...	...	...	...	...	10†	...
3 ^e série.	...	...	...	16½†	15	...	...	...	...	14†	...	...
4 ^e série.	14†	...	...	...	16	...	14†	...	...	...	...	...
5 ^e série.	14†	...	...	...	16	...	16½†	...	...	...	...	...
6 ^e série.	16½†	...	...	...	...	...	16½†	...	...	...	...	...
7 ^e série.	16½† ou 15½	...	...	...	...	...	...	16½†	...	...	...	...
10 Répétitions de chimie (10 séries; 2 heures tous les quinze jours). © A. BRUYLANTS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Suppl. : N.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11 Exercices pratiques de chimie. [IA]. A. BRUYLANTS.	14†	...	...	...	...	...	14†	...	...	...	14†	...
1 ^{re} série.	...	...	...	9½†	...	...	...	...	...	...	...	...
2 ^e série.	...	...	14†	...	...	...	...	14†	...	...	...	...
3 ^e série.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
12 Exercices pratiques de botanique, microscopie, herborisations (tous les quinze jours) (10 séances). [ICB]. (1). P. MOENS.	...	...	8*	...	...	...	14*	...	...	...	...	...
1 ^{re} ou 2 ^e série.	...	14*	...	...	...	...	...	8*	...	...	...	...
3 ^e ou 4 ^e série.	...	...	...	...	...	8*	...	...	17*	...	...	...
5 ^e série.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
13 Exercices de zoologie et de microscopie. J. DEMAL.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14†	...	...
1 ^{re} série.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16½†	...	...
2 ^e série.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3 ^e série.	...	...	...	...	...	...	...	16½†	...	...	...	...
4 ^e série.	...	...	...	...	...	...	...	14†	...	...	...	...
5 ^e série.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10†	...
14 Visite aux collections de zoologie. © J. DEMAL.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
15 Exercices de minéralogie, de géologie et de géographie physique. (2) (facultatif). M. LECOMPTE.	...	...	17*	...	...	...	...	...	...	...	8*	...
16 Exercices pratiques de minéralogie, de géologie et de géographie physique : excursions (facultatif). (3). M. LECOMPTE.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

DEUXIÈME ET TROISIÈME ÉPREUVES

Voir programme de la Faculté de Médecine, p. 54.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES

Lois sur la collation des grades académiques de février 1963.

A. Sciences mathématiques ou physiques.

PREMIÈRE ÉPREUVE

1 Notions de philosophie (logique). [AH]. J. DOPP.	...	AH	...	10	...	SW	...	...	10	...	...	...
2 Algèbre supérieure. R. BALLIEU.	...	8	...	...	...	9½	...	...	...	...	...	...
3 Géométrie analytique. (4). [AH]. a) partie algébrique. R. FRANCOITTE. b) partie infinitésimale.	...	...	...	11†	9(5)	...	...	...	...	...	...	...
R. LAVENDHOMME.	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...	...	9

(1) Au 1^{er} semestre les exercices de 2½ h. [IGH] et ceux de 1 h. [MT] se font alternativement tous les quinze jours; au 2^e semestre une séance de 2½ h. [IGH] chaque semaine.

(2) Voir note (1), p. 154.

(3) Samedi au 2^e sem.

(4) Les étudiants en sciences physiques ne sont astreints à présenter l'examen que sur la partie infinitésimale.

(5) Tous les quinze jours.

† Exercice de 3 h.

† Exercice de 2½ h.

Faculté de médecine.

Doyen : P. LACROIX.

Secrétaire : P. HENNEBERT.

Secrétariat de la Faculté : Minderbroedersstraat 17, tél. 28421 ext. 578.

Désignation des auditoires des Cliniques Universitaires St-Raphaël [Cl] et des Cliniques Universitaires St-Pierre [H].

- CIC = Auditoire central (service du cancer).
CIH = Auditoire dans l'aile gauche (service de chirurgie B), entrée Minderbroedersstraat 12.
CIP = Auditoire dans l'aile droite (clinique pédiatrique).
CIST = Consultation de stomatologie, rez de chaussée de la pédiatrie.
GM = Auditoire de cours théoriques de médecine, Minderbroedersstraat 17.
HCh = Auditoire de chirurgie des Cliniques Univ. St-Pierre.
HMI = Auditoire de maladies internes des Cliniques Univ. St-Pierre.
IN = Institut de neurologie, Kapucijnenvoer 35, 6^e étage.
IP = Institut de pathologie, Minderbroedersstraat 12.
IV = Institut Vésale, auditoire d'anatomie, Minderbroedersstraat 12.

EXAMEN DE CANDIDAT EN SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES

Lois sur la collation des grades académiques de février 1963.

PREMIÈRE ÉPREUVE

Cours de la Faculté des Sciences.

Voir programme de la Faculté des Sciences.

DEUXIÈME ÉPREUVE

	1 ^{er} semestre						2 ^m semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
1 Embryologie. [IV]. E. VAN CAMPENHOUT.	...	...	...	...	...	10	...	...	...	9½	...	...
2 Anatomie humaine systématique. [IV]. P. LACROIX.	...	...	...	...	9½†	8½†	...	...	...	...	8†	8†
3 Démonstrations d'anatomie (par groupes). E. VAN CAMPENHOUT.	14½†	14½†	...	14½†	14½†	...	...	...	...	...	...	...
4 Histologie générale et spéciale. [IV]. E. VAN CAMPENHOUT.	10†	9½†	...	...	...	...	10†	8½†	...	...	...	...
5 Exercices pratiques. E. VAN CAMPENHOUT. Suppl. : G. CORNELIS.	14†	14†	...	14†	...	...	14†	14†	...	14†	...	...
6 Physiologie générale y compris les éléments de biophysique. [IPh]. X. AUBERT.	...	...	...	8½†	...	...	...	10½†	8	8½	...	...
7 Exercices pratiques et démonstrations de physiologie générale. [IPh]. (4 séances de 3 h. par série). © G. MARÉCHAL avec la collaboration de J. M. GILLIS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

- † Exercices de 3 h.
† Exercices de 4 h.

	1 ^{er} semestre						2 ^m semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
8 Éléments de zoologie. [IZ]. J. DEMAL.	...	8*	8*	12	11	...	...	...	...	...	...	...
9 Exercices de zoologie et de microscopie. [IZ]. (1). J. DEMAL.	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1 ^{re} série.	16½	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2 ^e série.	...	16½	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3 ^e série.	...	...	...	14	...	...	...	...	...	...	...	...
4 ^e série.	...	...	16½	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5 ^e série.	...	...	...	14½	...	...	...	...	...	14†	...	...
10 Visite des collections de zoologie.	...	...	...	14½	...	...	...	...	...	...	...	...
11 Chimie physiologique (1 ^{re} partie). [IPh]. C. DE DUVE, avec la collaboration de J. BERTHET.	...	11½	9½	...	...	...	11½	...	9	...	...	...
12 Exercices pratiques de chimie physiologi- que. (par séries). [IPh]. C. DE DUVE, Suppl. : J. BERTHET et P. JACQUES.	...	...	...	...	...	...	14†	14†	14†	14†	...	...
13 Physique expérimentale (2 ^e partie). [CPr]. P. CAPRON et suppl. : A. VAN DER STRICHT.	...	...	10½	10	8	...	...	...	...	...	...	...
14 Répétitions et exercices pratiques de phy- sique. [IGH]. (1). P. CAPRON. Suppl. : A. VAN DER STRICHT.	...	...	...	...	14	...	...	...	...	...	...	...
1 ^{re} série.	...	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2 ^e série.	...	...	16½	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3 ^e série.	...	...	...	16½	...	...	...	...	...	...	...	...
4 ^e série.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5 ^e série.	...	...	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TROISIÈME ÉPREUVE

1 Notions de philosophie (psychologie). [GM]. G. DE MONTPELLIER.	...	...	9½	...	12	...	...	9	...	...	...	...
2 Notions de philosophie (morale). J. LALOUP.	...	IPh 10	...	...	IPh 9½	...	...	IV 10	...	...	...	...
3 Anatomie humaine systématique. [IV]. E. VAN CAMPENHOUT.	...	11½	8½	9	...	...	...	11	9½	...	...	...
4 Anatomie humaine topographique. [IV]. E. VAN CAMPENHOUT.	...	...	...	...	...	...	...	...	8½	...	...	...
5 Travaux pratiques d'anatomie et dissec- tion (par groupes).	14½†	14½†	...	14½†	14½†	...	14½†	14½†	...	14½†	14½†	...
6 Chimie physiologique (2 ^e partie). [IPh]. C. DE DUVE, avec la collaboration de H. G. HERS.	...	...	...	10½	10½	...	...	...	11	...	10½	...
7 Exercices pratiques de chimie physiologi- que (par séries). C. DE DUVE, Suppl. : H. G. HERS et H. BEAUFAY.	14†	14†	...	14†	14†	...	...	...	...	...	...	...
8 Physiologie humaine (fonctions de nutri- tion) y compris la physiologie comparée. [IPh]. X. AUBERT, J. CRABBÉ et M. MEULDERS.	...	...	...	11½†	8†	...	...	...	12	...	9½	...
9 Démonstrations et exercices pratiques de physiologie. [IPh]. X. AUBERT, J. CRABBÉ et M. MEULDERS.	...	14†	...	14†	14†	...	...	14†	...	14†	14†	...
10 Physiologie humaine (fonctions de rela- tion) y compris la physiologie comparée. [IPh]. J. COLLE.	11½†	8½†	...	...	...	...	10†	...	...	10†	...	...
11 Éléments d'anatomie comparée. [IZ]. G. VANDEBROEK.	...	...	12	...	9	...	...	...	...	...	...	...
12 Visite des collections de zoologie.	...	...	14½	...	...	...	...	...	...	14†	...	...

- * Cours de 1½ h.
† Exercice de 3 h.
(1) Une séance de 2½ h. par semaine.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S

EXAMEN DE DOCTEUR

Coordination des lois du 31 décembre 1949.

PREMIÈRE ÉPREUVE

1 Pathologie générale. [GM]. M. DE VISSCHER.	...	11½	...	...	...	...	...	11½	...	...	...	...
2 Éléments de pharmacologie et de pharmacodynamie. Thérapeutique générale. [GM]. A. SIMONART.	...	...	...	9½	...	...	...	10½	...	9½	...	...
3 Anatomie pathologique. [HCh]. E. PICARD et J. M. BRUCHER, avec la collaboration de P. MALDAGUE et F. MEERSSEMAN.	11½	...	...	...	11½	...	11½	...	...	...	11½	...
4 Exercices microscopiques d'anatomie pathologique (par séries). [IP]. © E. PICARD et J. M. BRUCHER, avec la collaboration de P. MALDAGUE et F. MEERSSEMAN.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5 Autopsies. E. PICARD et J. M. BRUCHER avec la collaboration de F. MEERSSEMAN et P. MALDAGUE.	...	...	17	17	17	...	...	17	17	17	...	...
6 Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes. [HMi]. J. HEREMANS, en collaboration avec J. LEDERER et J. SONNET.	GM 9½	...	...	...	8½	...	8	...	...	8½	...	...
7 Pathologie et thérapeutique chirurgicales générales. [CIH]. Ch. DE MUYLDER.	...	...	...	...	9½	...	...	...	...	...	9½	...
8 Pathologie et thérapeutique chirurgicales spéciales (sauf l'orthopédie et la traumatologie). [HMi]. Ch. DE MUYLDER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10½	...
9 Bactériologie, immunologie et éléments de parasitologie. [GM]. G. BRUYNOGHE. Suppl. : S. STADTSBAEDER et G. WAUTERS.	...	10½	...	10½	...	...	...	...	10½	...	...	...
10 Leçons pratiques de bactériologie et de parasitologie. (1). G. BRUYNOGHE. Suppl. : S. STADTSBAEDER et G. WAUTERS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11 a) La clinique médicale propédeutique et le radiodiagnostic des affections internes. (1 ^{re} partie). [HMi]. J. ARCO. b) Exercices pratiques (par séries). ©	...	...	...	...	8½	...	...	...	...	...	...	...
12 La clinique propédeutique chirurgicale et le radiodiagnostic des affections chirurgicales. [GM]. Ch. DE MUYLDER, en collaboration avec P. HENNEBERT.	...	...	...	...	10½	...	...	...	...	...	...	...
13 Clinique et policlinique médicales. [HMi]. J. ARCO.	...	8½	...	...	...	...	9½	...	...	...	...	...
14 Clinique et policlinique chirurgicales. [HCh]. J. MORELLE.	...	...	...	9½	...	...	...	...	...	9½	...	...
15 Psychologie médicale. Ch. MERTENS DE WILMARS.	...	...	GM 8½	...	...	...	...	...	...	HCh 8½	...	...

DEUXIÈME ÉPREUVE

1 Clinique et policlinique médicales. [HMi]. J. HOET et F. LAVENNE, en collaboration avec R. DE MEYER et G. SOKAL.	11½	...	(2) 9½	...	11½	...	10½	...	8½	...	11½	...
2 a) Clinique et policlinique chirurgicales. [HCh]. J. MORELLE, en collaboration avec J. HAXHE et P. KESTENS.	...	9½	...	11½	...	10½	...	9½	...	10½	...	...

- (1) Par séries, 10 séances de 2½ h.
(2) Tous les quinze jours.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S

b) Clinique chirurgicale orthopédique. [HCh]. P. LACROIX.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10½
3 Hygiène et médecine sociale. [HCh]. G. BRUYNOGHE. Suppl. : S. STADTSBAEDER et G. WAUTERS.	10	...	...	...	...	...	...	IP 8½	...	...	...	...
4 Pathologie et thérapeutique spéciales des maladies internes. [HMi]. J. HEREMANS, en collaboration avec J. SONNET, L. BRASSEUR, J. PRIGNOT et R. KREMER.	9 HCh	8 HCh	...	8½	...	...	...	...	...	8½	...	...
5 a) Pathologie et thérapeutique chirurgicales spéciales, sauf la traumatologie et l'orthopédie. [HCh]. Ch. DE MUYLDER. b) Traumatologie et orthopédie. P. LACROIX.	...	...	...	...	8½	...	...	...	...	...	8½ GM 10½	...
6 Théorie des accouchements. a) [HCh]. J. FÉRIN. b) [CIP]. J.A. SCHOCKAERT.	...	...	10½	...	GM 10½	...	...	...	8½	...	...	...
7 Clinique obstétricale. [CIP]. J.A. SCHOCKAERT.	...	...	...	...	9½	...	...	...	...	...	9½	...
8 Théorie des maladies nerveuses. [HCh]. A. DEREYMAEKER.	...	10½	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
9 Clinique des maladies nerveuses. [CIC]. (1). A. DEREYMAEKER, en collaboration avec J. DE COSTER et É. LATERRE.	...	...	...	...	...	...	...	10½	...	...	...	...
10 Théorie des maladies cutanées et syphilitiques. [HMi]. A. DUPONT.	...	11½	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...
11 Pharmacodynamie. [GM]. A. SIMONART.	...	...	...	10½	9½	...	...	...	...	9½	...	...
12 a) La clinique médicale propédeutique et le radiodiagnostic des affections internes (2 ^e partie). [HMi]. M. DE VISSCHER. b) Exercices pratiques (par séries). © M. DE VISSCHER. Suppl. : G. VAN DEN SCHRIECK.	...	...	11½	...	...	...	...	...	...	...	...	...
13 Démonstrations cliniques de la clinique propédeutique chirurgicale (par séries). © Ch. DE MUYLDER. Suppl. : M. MERCHEZ.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TROISIÈME ÉPREUVE

1 Questions de sciences religieuses. [CIP]. J. VIEUJEAN.	12	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2 Déontologie médicale et droit médical. [CIP]. A. DEREYMAEKER.	...	...	...	...	...	10½	...	...	...	...	11	...
3 Médecine légale. [IP]. E. PICARD.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4 Clinique et policlinique médicales. [HMi]. J. HOET et F. LAVENNE, en collaboration avec J. PRIGNOT et J.J. HOET.	9½	...	9½	...	9½	...	11½	...	10½	...	9½	...
5 a) Clinique et policlinique chirurgicales. [HCh]. J. MORELLE, en collaboration avec J. HAXHE et P. KESTENS. b) Clinique chirurgicale orthopédique. [HCh]. P. LACROIX.	...	11½	...	10½	...	9½	...	8½	...	...	9½	...
6 Clinique obstétricale. [CIP]. J.A. SCHOCKAERT.	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...	11½	...
7 Théorie de gynécologie. [CIP]. J. FÉRIN.	...	...	8½	...	...	...	...	...	...	...	...	8
8 Clinique gynécologique. [HCh]. J.A. SCHOCKAERT.	...	...	...	...	...	...	...	8½	...	...	...	...

- (1) Tous les quinze jours.

	1 ^{er} semestre						2 ^m e semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
9 Exercices obstétricaux et gynécologiques. © J.A. SCHOCKAERT et J. FÉRIN.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
10 Théorie des maladies infantiles. [CIP]. P. DENYS.	11	...	...	...	...	...	9½	...	...	...	...	...
11 Clinique infantile [CIP]. P. DENYS.	...	...	...	11½	...	...	...	...	...	10½	...	...
12 Polyclinique infantile. [CI]. (par séries). P. DENYS.	15½	...	...	...	16½	...	15½	...	...	...	16½	...
13 Ophtalmologie et clinique ophtalmologique. [CIP]. M. APPELMANS.	...	...	11	...	11	...	...	...	...	9	...	...
14 Exercices ophtalmoscopiques (par séries). [CI]. (1). M. APPELMANS.	...	...	...	...	14½	...	...	...	...	...	14½	...
15 Oto-rhino-laryngologie et clinique oto-rhino-laryngologique. [HCh]. P. GUNS.	...	...	12	...	...	...	...	11½	...	...	...	...
16 Exercices oto-rhino-laryngologiques (par séries). P. GUNS.	...	...	14½	...	...	...	...	14½	...	...	...	...
17 Cliniques des maladies cutanées et syphilitiques. [HMi]. A. DUPONT.	...	10½	...	...	...	...	...	10½	...	...	...	...
18 Psychiatrie et clinique psychiatrique. [IPs]. CH. ROUVROY.	...	...	...	...	...	...	...	14½	...	...	...	...
19 Clinique des maladies nerveuses. [CIC]. A. DEREYMAEKER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
en collaboration avec J. DE COSTER et É. LATERRE.	...	...	(1)	...	...	...	...	...	...	...	...	...
20 Clinique et polyclinique des voies urinaires. [HCh]. J. BRENEZ.	...	...	...	...	...	8	...	...	...	...	...	...
21 a) Radiodiagnostic. [CIC]. P. BODART.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...	...
b) Radiobiologie, thérapie radiologique et cancérologique : théorie et clinique. [CIC]. H. MAISIN.	...	...	...	...	12	...	...	...	...	...	12	...
c) Physiothérapie. [IP]. (2). S. MASY.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8½	...	...
22 a) Médecine opératoire, y compris l'anatomie des régions. [IV]. P. LACROIX.	...	...	...	...	8½	...	...	...	...	...	...	...
b) Exercices pratiques (par séries). ©	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
23 Bandages, soins infirmiers et petite chirurgie. [HCh]. CH. DE MUYLDER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Suppl. : M. MERCHEZ.	...	...	...	8½	...	...	...	...	...	...	...	...
24 Stomatologie. [CIP]. L. VAN DE VIJVER.	...	9	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
25 Clinique stomatologique (facultatif). (3). L. VAN DE VIJVER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
26 Interprétation des clichés radiographiques (tous les jours à 17 h. ½) (facultatif). S. MASY.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Cours à option.

Les étudiants des trois premières années du doctorat en médecine sont tenus de s'inscrire chaque année à un cours à option, dont la matière fera l'objet d'un examen.

La fréquentation régulière d'un laboratoire de recherches de la Faculté est assimilée à l'inscription à un cours à option.

Les étudiants de doctorat peuvent s'inscrire à d'autres cours de la liste ci-dessous, sans être tenus à présenter les examens correspondants.

Les cours marqués d'un astérisque ne peuvent être suivis qu'en 3^e doctorat; les cours de compléments de neurologie, de neurochirurgie et de pneumologie, en 2^e ou 3^e doctorat.

(1) Tous les quinze jours.

(2) Jusqu'au 18 mars.

(3) Tous les jours de 8½ à 13 h. et durant les vacances, à la consultation de stomatologie (rez-de-chaussée Pédiatrie).

	1 ^{er} semestre						2 ^m e semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
1 Hérédologie. [IP]. E. VAN CAMPENHOUT.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16	...	...
2 Toxicologie médicale. A. SIMONART.	...	...	...	18	...	...	...	...	...	...	...	...
3 Hématologie clinique. [HMi]. R. MASURE et G. SOKAL.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	14½	...	...
4 Techniques hématologiques. [HMi]. a) morphologie, immuno-hématologie, transfusion, 1 ^{re} partie. [HMi]. G. SOKAL.	...	...	14½	...	...	...	...	...	...	14½	...	...
Exercices pratiques. G. SOKAL.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
b) hémostase, transfusion, 2 ^e partie. [HMi]. R. MASURE.	...	15½	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5 Maladies de la nutrition et des glandes à sécrétion interne. (1). [HMi] J. HOET.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Suppl. : J.J. HOET.	16½	...	...	...	...	...	16½	...	...	...	...	...
6 Compléments de pneumologie. [CIP]. J. PRIGNOT.	...	...	...	...	...	...	...	15	...	...	...	...
7 Exploration fonctionnelle cardio-pulmonaire. F. LAVENNE et L. BRASSEUR.	...	16	...	16	...	...	...	...	...	...	...	...
8 Maladies de la nutrition et diététique. [HMi]. J. LEDERER.	14	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
9 Compléments de maladies vasculaires. F. LAVENNE et Ch. CHALANT.	...	...	17	...	...	...	...	...	...	...	...	...
10 Chirurgie cardiaque (Clin. de Herent). Ch. CHALANT, J. TREMOUROUX et Y. KESTENS-SERVAYE.	...	...	...	...	...	...	...	...	16	...	...	...
11 Compléments de neurologie. [IN]. A. DEREYMAEKER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	17	...	...
12* Compléments d'obstétrique et de gynécologie. [CIP]. J. FÉRIN.	...	...	...	18	...	...	...	...	...	18	...	...
13* Thérapeutique spéciale dermatologique et démonstrations opératoires. [HMi]. A. DUPONT.	...	...	...	...	12-12½	...	...	...	...	...	12-12½	...
14* Compléments d'ophtalmologie. [CIP]. M. APPELMANS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	15	...	...
15* Compléments d'oto-rhino-laryngologie. [HMi]. P. GUNS.	...	...	17	...	...	...	...	...	...	17	...	...
16* Phoniatry et maladies professionnelles de la voix. [HMi]. P. GUNS.	...	...	...	18	...	...	...	...	...	18	...	...
17* Compléments de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale. [CIP]. L. VAN DE VYVER.	...	...	...	...	...	...	...	12	...	...	...	...
18 Anesthésiologie. [HCh]. P. DE TEMMERMAN.	...	...	...	16	...	...	...	...	...	...	...	...
19 Chirurgie plastique. A. DE CONINCK.	...	...	...	15	...	...	...	...	...	...	...	...
20 Physiologie du mouvement. [IL]. P. DE NAYER.	18	...	...	...	...	...	16½	...	...	...	...	...
21 Médecine sociale. (2). [CIC]. J. GILLET et suppl. : R. DE MEYER.	...	...	...	14	...	...	...	...	...	15	...	...
22 Pathologie du travail (quinze heures). [HMi]. F. LAVENNE.	15	...	...	15½	...	...	...	...	...	...	...	...
23 Hygiène tropicale. [IAR]. J. GILLET.	...	...	...	16	...	...	...	...	...	...	...	...
24 Hygiène mentale. [IP]. C. ROUVROY.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Suppl. : G. BUYSE.	16	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
25 Neurochirurgie. [IN]. G. STROOBANDT.	...	...	...	...	17	...	...	...	...	...	...	...
26 Neuropathologie. J. M. BRUCHER.	...	...	...	14½	...	...	...	...	...	...	...	...
27 Rhumatologie. L. MICHOTTE.	...	15½	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
28 Chimie hormonologique. [IV]. R. DE VIS.	...	...	...	16½	...	...	...	...	...	16½	...	...

(1) Tous les quinze jours.

(2) Certaines matières relevant de la médecine sociale, telles que l'organisation de la lutte contre la tuberculose en Belgique, le droit international médical, etc... seront traitées dans des séries de conférences annoncées aux valves et accessibles à tous les étudiants en médecine.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
29 Médecine des assurances. (1). [IP]. J. JAMAR.	...	...	...	18	...	...	...	...	...	...	...	...
30 Biochimie pathologique. [IV]. H.G. HERS.	...	...	...	...	14	...	...	...	...	...	14	...
31 Cancérologie. H. MAISIN.	...	14	...	...	...	...	...	14	...	...	...	...
32 Réhabilitation motrice. (2). [IL]. P. DE NAYER.	...	...	...	...	...	...	...	14	...	...	...	...
33 Psychologie pathologique. [PsI]. R. VOLCHER.	...	...	...	...	16	...	...	...	...	...	17	...
34 Introduction à l'organisation hospitalière. [CI]. J.M. HEYMANS.	...	15	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
35 Compléments de physiothérapie et électro- diagnostic. [CI]. S. MASY.	...	16	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
36 Compléments de technique radiologique. [CI]. S. MASY.	...	...	...	...	...	...	...	16	...	...	...	...
37a) Histoire de la médecine. [IP]. F. SONDERVORST.	...	...	14½	...	...	...	...	...	...	...	...	...
b) Visite du Musée d'Histoire de la médecine.	...	...	16	...	...	...	...	...	...	...	...	...

QUATRIÈME ÉPREUVE

Aux termes de l'Art. 14 de la loi du 21 mai 1929 et conformément à une décision prise par la Faculté en sa séance du 4 mars 1959, nul ne peut se présenter à la quatrième épreuve s'il ne justifie, au préalable, qu'il a fait un stage régulier de quatre mois au moins dans chacune des trois grandes cliniques principales et de quatre mois dans une ou plusieurs cliniques accessoires. L'ensemble de ces stages doit comporter au moins douze mois. On ne peut faire plus de deux stages à la fois. Les stages de médecine et de chirurgie ne peuvent coïncider.

Les stages se font soit dans les Cliniques Universitaires de Louvain, soit dans un service universitaire étranger, soit dans un service hospitalier belge reconnu à cet effet. L'Hôpital universitaire de LOVANUM et les services hospitaliers agréés des Centres médicaux complémentaires sont assimilés aux Cliniques Universitaires de Louvain, en ce sens que les étudiants peuvent y effectuer leurs douze mois de stage. Les étudiants qui font une année de stage aux États-Unis (après avoir réussi l'examen de l'E.C.F.M.G.), dans un service universitaire étranger ou dans un service hospitalier belge, doivent effectuer un stage de quatre mois dans un service des Cliniques Universitaires de Louvain.

Ne seront autorisés à faire des stages à l'étranger que les étudiants, belges ou étrangers, n'ayant pas été ajournés et ayant obtenu au moins un grade, au cours des doctorats. Un travail effectif dans un laboratoire de recherche au cours de deux années de Doctorat au moins, peut tenir lieu de grade.

Les desiderata des étudiants seront pris en considération dans la mesure du possible, pour autant que les services universitaires de Louvain soient pourvus du nombre voulu de stagiaires.

Les stages dans les trois grandes cliniques (médicale, chirurgicale et obstétricale) ont lieu durant trois périodes commençant respectivement le 1^{er} juillet, le 1^{er} novembre et le 1^{er} mars. Ne seront admis à commencer leurs stages le 1^{er} juillet que les étudiants ayant subi avec succès à cette session leur examen de 3^e doctorat ; les étudiants ayant échoué à cette session et ayant réussi à la session de septembre ne seront autorisés à commencer leurs stages qu'au 1^{er} octobre pour les terminer le 30 septembre de l'année académique suivante.

Les étudiants sont tenus de combiner avec un stage au moins dans une des trois grandes cliniques, un second stage dans une clinique de spécialité.

Pour le stage de Médecine Interne il est prévu des réunions didactiques cliniques à raison de 5 par semaine organisées par G. BOGDANOWICZ et H. MEUNIER et collaborateurs (service des Professeurs J. P. HOET et F. LAVENNE).

La combinaison d'un stage de gynécologie et du stage d'obstétrique ne peut être considérée comme réalisant un stage de spécialité.

En règle générale, le stage d'obstétrique ne peut coïncider ni avec celui de médecine ni avec celui de chirurgie, excepté pour les étudiants qui suivent les cours de l'Institut de médecine tropicale.

La fréquentation de l'Institut de médecine tropicale est assimilée à un stage dans un service spécialisé, pour autant que l'étudiant fournisse un certificat de fréquentation régulière des cours théoriques et pratiques. Dans ces conditions le stage d'obstétrique peut être combiné soit avec celui de médecine, soit avec celui de chirurgie.

Tout stagiaire est muni d'un certificat de stages sur lequel sont consignées les prestations qu'il a fournies au cours de son année de stages. Ce certificat, revêtu de la signature des chefs de service responsables, est exigé pour l'admission à l'examen.

Secrétariat des Stages.

Toutes les demandes concernant l'internat ou les stages doivent être adressées, avant le 1^{er} mars, au *Secrétariat des Stages*, dirigé par M. le Professeur Morelle.

- (1) Cours fondé par la Fondation «Onderlinge Belgische Boerenverzekering tegen werkongevallen».
(2) Pendant la 2^e moitié du semestre.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S

EXAMEN DE LICENCIÉ EN SCIENCES MÉDICALES

Pour les récipiendaires porteurs du diplôme de Candidat en Sciences Naturelles et Médicales, ainsi que pour les porteurs du diplôme de Médecin Vétérinaire.

PREMIÈRE ÉPREUVE

1 Éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale et exercices. [MT]. (1). A. VANDER STRICHT.	...	14½	...	8	SW 9½	...	...	12	...	...	10½	...
2 Application des mathématiques, y compris du calcul des probabilités, à la biologie. (1 ^{re} partie). [IPh]. X. AUBERT.	...	...	...	...	17½	...	...	...	...	...	...	...
3 Travaux pratiques : trois après-midi par semaine dans le laboratoire de recherche correspondant à la matière choisie pour le mémoire de licence.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Les porteurs du diplôme de Candidat en Sciences naturelles et médicales sont autorisés à combiner une année du Doctorat en Médecine avec la première épreuve de la Licence en Sciences Médicales.

DEUXIÈME ÉPREUVE

1. *Cours théoriques* : les récipiendaires sont tenus à suivre trois cours choisis parmi les intitulés du Groupe A, détaillé plus loin, ainsi que trois heures-année parmi les cours figurant au programme de l'Université (Groupe B).

Le choix des cours théoriques est déterminé pour chaque récipiendaire individuellement, sur proposition du professeur dirigeant le mémoire de licence et par décision d'une commission permanente désignée par la Faculté de Médecine.

2. *Travaux pratiques* : trois après-midi par semaine dans un laboratoire de recherche correspondant à la matière choisie pour le mémoire de licence.

3. Les récipiendaires doivent présenter un *mémoire* se rapportant à l'une des matières enseignées en Licence en Sciences Médicales; ils subiront une épreuve approfondie sur cette matière.

Cours du Groupe A.

1 Application des mathématiques, y compris du calcul des probabilités, à la biologie (2 ^e partie). [IPh]. X. AUBERT.	...	17	...	...	...	...	17	...	...	...	...	...
2 Chimie et physique théoriques appliquées à la médecine. [IPh]. J. BERTHET.	...	...	18	...	...	...	...	18	...	...	...	...
3 Compléments de physiologie. [IPh]. M. MEULDERS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4 Compléments de biochimie. [IPh]. C. DE DUVE.	...	...	17	...	...	...	...	17	...	...	...	...
5 Compléments de cytologie. [IV]. E. VAN CAMPENHOUT.	...	...	...	17½	...	...	...	17½	...	...	...	...
6 Chirurgie expérimentale. [HCh]. Ch. DE MUYLDER.	...	15	...	...	...	...	...	15	...	...	...	...
7 Biochimie pathologique. [IPh]. H. HERS.	...	...	...	14	...	...	...	...	...	14	...	...
8 Pharmacologie expérimentale. [IPh]. T. GODFRAIND.	...	...	...	15	...	...	...	...	...	15	...	...
9 Utilisation des radio-isotopes en biologie. M. DE VISSCHER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
en collaboration avec C. BECKERS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Cours du Groupe B.

Les trois heures-année des cours du groupe B peuvent être choisies parmi les matières enseignées à des Facultés autres que la Faculté de Médecine.

- (1) Les récipiendaires ayant subi l'examen sur cette matière en candidature en Sciences naturelles et médicales sont dispensés de ce cours.

Pour les porteurs du diplôme de Licencié en Sciences ou de Pharmacien.

La licence en Sciences Médicales comporte deux années d'étude. Le choix des *cours théoriques* est déterminé pour chaque récipiendaire individuellement, sur proposition du professeur dirigeant le mémoire de licence et par décision d'une commission permanente désignée par la Faculté de Médecine.

Les cours théoriques comprennent au total 450 heures, à répartir sur deux ans, à raison de 7 à 8 heures-année. Le programme des cours théoriques inclut obligatoirement le cours de Pathologie générale : M. DE VISSCHER, faisant l'objet de l'intitulé n° 1 du programme de la première épreuve du doctorat en Médecine. *Travaux pratiques* : trois après-midi par semaine dans un laboratoire de recherche correspondant à la matière choisie pour le mémoire de licence.

Les récipiendaires doivent présenter un *mémoire* se rapportant à l'une des matières enseignées en Licence en Sciences Médicales; ils subiront une épreuve approfondie sur cette matière.

CERTIFICAT DE MÉDECIN SPÉCIALISTE

La Faculté de Médecine, approuvée par l'autorité académique, délivrera des certificats de Spécialiste pour les disciplines suivantes après un stage de durée variable.

RÈGLEMENT DE L'EXAMEN DE SPÉCIALISTE

Les candidats s'inscrivent à la session du mois de septembre qui clôture leur dernière année de spécialisation. Ils déposent au secrétariat de l'Université leur curriculum vitae, les attestations des chefs de service qui ont dirigé leur formation de spécialiste ainsi que leurs publications.

Le jury examine au cours d'une première réunion si les candidats remplissent les conditions d'admissibilité prévues par le règlement. Les candidats admissibles sont convoqués par les soins du secrétaire du jury à l'épreuve finale qui aura lieu au cours du mois d'octobre.

L'épreuve finale est présentée devant l'ensemble du jury. Elle comportera :
1. Une épreuve théorique, éventuellement avec application pratique, sur la spécialité et les branches connexes suivant le programme établi par le jury et communiqué au candidat en temps utile;
2. L'examen d'un ou plusieurs cas cliniques avec discussion du diagnostic et du traitement.

NEUROLOGIE

Président : A. DEREYMAEKER.

La durée de la formation est de trois années. L'assistance full-time comprend à côté de la formation en neurologie clinique, différents séminaires (neuroanatomie, neurophysiologie, électroencéphalographie, e. a.). De plus amples renseignements peuvent être obtenus à la Clinique de neurologie et de neurochirurgie.

MÉDECINE INTERNE

Secrétaire : M. DE VISSCHER.

La durée de la formation est de cinq années, dont deux au moins doivent être passées dans les services universitaires et les autres éventuellement dans un service agréé par le Chef de Service après consultation de la Commission de Médecine Interne. L'activité part-time ou half-time n'est en principe pas admise et elle ne sera exceptionnellement autorisée qu'à partir de la 3^e année.

L'assistance full-time sera complétée par l'assistance à des cours, par la participation aux séminaires et la réalisation de travaux personnels.

Au cours des deux premières années passées à Louvain, le candidat doit suivre les 7 cours obligatoires dont le détail est mentionné ci-dessous et 1 cours à option approuvé par le chef de service. Des leçons sur des thèmes particuliers de la médecine interne seront données par des professeurs, des agrégés ou par des personnalités médicales choisies par la Commission.

A la fin de chacune des deux premières années de spécialisation, le candidat subira un examen sur 4 branches (3 obligatoires et 1 à option ou 4 obligatoires). La réussite de ces épreuves conditionne la poursuite de la spécialisation. Au terme de la 5^e année, le candidat subira une épreuve clinique avec discussion et exposera un travail original.

Après autorisation de la Commission de Médecine interne, cette spécialisation peut être combinée avec la Licence en Sciences médicales, en Médecine du Travail ou en Éducation physique.

Cours obligatoires :

1. Hématologie : R. MASURE et G. SOKAL (2 heures-semester).
2. Maladies cardio-vasculaires : F. LAVENNE et R. KREMER.
3. Pneumologie : J. PRIGNOT.
4. Gastro-entérologie : C. DIVE et P. CRABBÉ
5. Endocrinologie : J.J. HOET.
6. Maladies de la nutrition et diététique : J. LEDERER.
7. Néphrologie : C. VAN YPERSELE DE STRIHOU.

Cours à option :

Cfr la liste des cours à option pour les étudiants du doctorat en médecine.

CHIRURGIE

Après un stage full-time de 5 ans. Pour renseignements : J. MORELLE.

UROLOGIE

Secrétaire : J. BRENEZ.

La durée des stages est de quatre années full-time dans les services universitaires ou, en partie, dans des services dont les titulaires sont agrégés par la Faculté.

Les candidats doivent satisfaire aux examens portant sur les matières enseignées, déposer un mémoire et subir une épreuve clinique.

Pour renseignements : J. BRENEZ.

ORTHOPÉDIE

Secrétaire : P. LACROIX.

La durée des stages est de quatre années full-time dans les services universitaires ou, en partie, dans les services agréés.

Au cours de leurs deux premières années, les candidats reçoivent une formation générale identique à celle des futurs spécialistes en chirurgie générale.

Les deux dernières années sont consacrées à la chirurgie orthopédique et à la traumatologie des membres et de la colonne.

Les candidats doivent se mettre en rapport avec le secrétaire du service pour les matières à suivre et les examens à subir; les candidats doivent déposer un mémoire pour l'épreuve finale.

GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Après un stage full-time de 4 ans.

Cours à suivre pendant la spécialisation.

1^{re} année.

Anatomie systématique et topographique du bassin : N.

Étude théorique approfondie de l'obstétrique normale et pathologique.

Introduction à la psychopathologie sexuelle : R. VOLCHER, 1½ heure-semester.

Introduction aux techniques opératoires en obstétrique et gynécologie. J. A. SCHOCKAERT, 1 heure-semester.

Anesthésie et réanimation en obstétrique et gynécologie : P. DE TEMMERMAN, 1 heure-semester.

Chimie hormonologique : R. DEVIS, 1 heure-semester.

Hérédologie : E. VAN CAMPENHOUT, 1 heure-semester.

2^{me} année.

Étude théorique approfondie de la gynécologie.

Compléments de gynécologie.

Physiologie et physiopathologie du nouveau-né.

Physiopathologie des fonctions sexuelles.

Cytologie frottée en gynécologie pratique.

Exercices pratiques d'histopathologie gynécologique.

Conférences sur la pathologie générale, appliquée à l'obstétrique et la gynécologie : J. J. HOET.

OPHTALMOLOGIE, DERMATOLOGIE, OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE, PÉDIATRIE, ANESTHÉSIOLOGIE, BACTÉRIOLOGIE, ANATOMO-PATHOLOGIE

Après un stage full-time de 3 ans.

STOMATOLOGIE

Président : L. VAN DE VIJVER.

La durée de formation est de trois années, dont deux au moins doivent être passées dans le service universitaire et la troisième éventuellement dans un service agréé par le chef de service après consultation de la Commission des Spécialités. L'activité part-time n'est en principe pas admise, et ne peut en tous cas, être autorisée que durant la troisième année.

La formation de l'assistant full-time dans le service de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale sera complétée par l'assistance à des cours, par des stages dans des services de spécialités connexes et par la réalisation de travaux personnels.

Après avoir réussi l'examen complémentaire de la 1^{re} année de Licence en science dentaire, le candidat doit au cours de la première année de spécialisation en stomatologie passée à Louvain, suivre tous les cours et exercices cliniques et pratiques de la 2^e année de Licence en science dentaire (à l'exception des matières qu'il a suivies en doctorat en médecine), ainsi que certains cours et exercices pratiques du programme de spécialisation. A la fin de cette première année de spécialisation, il présente l'examen portant sur les matières de la 2^e année de Licence en science dentaire et, en cas de réussite, il obtient le diplôme de Licencié en science dentaire; il présente en outre un examen portant sur certaines matières de la spécialisation. La réussite de ces épreuves conditionne la poursuite de la spécialisation en stomatologie.

A la fin de la deuxième année de spécialisation, passée à Louvain, le candidat présente l'examen portant sur les autres matières du programme de la spécialisation. La réussite de cette épreuve conditionne la poursuite de la spécialisation en stomatologie.

Au terme de la troisième année ou des deux années half-time, le candidat subit une épreuve clinique (avec discussion) et expose un travail original. En cas de réussite, il obtient le certificat de Spécialiste en Stomatologie de l'Université de Louvain.

Pour les matières et les épreuves, s'adresser au Chef de Service.

BIOLOGIE CLINIQUE

Secrétaire : G. BRUYNOGHE.

Certificat complet après un stage full-time de 4 années; spécialisation indépendante en anatomie pathologique : 3 années; certificat partiel (bactériologie, chimie clinique et hématologie) : minimum 3 ans.

Les candidats suivront les cours indiqués ci-dessous; les professeurs chefs de service pourront éventuellement autoriser ces derniers à faire une partie de leurs stages hors de Louvain.

Les certificats seront délivrés à la suite d'un examen et après approbation d'un mémoire original.

Compléments de microbiologie et de sérologie : G. BRUYNOGHE et S. STADTSBAEDER, suppl. : G. WAUTERS, 2 heures-semester.

Virologie : A. PRINZIE, 2 heures-semester.

Cytologie clinique : J. FÉRIN et G. SOKAL, 1 heure-semester.

Techniques hématologiques a) morphologie, immuno- hématologie, transfusion, 1^{re} partie : G. SOKAL, 1 heure-semester.

b) hémostase, transfusion, 2^e partie : R. MASURE, 1 heure-semester.

Chimie analytique : J. OSINSKY, 3 heures-semester.

Chimie clinique : R. DEVIS, 3 heures-semester.

Enzymologie clinique : G. HERS, 1 heure-semester.

Cours à option :

Biochimie pathologique : G. HERS, 2 heures-semester.

Chimie hormonologique : R. DEVIS, 2 heures-semester.

Chimie et physique théoriques appliquées à la médecine : J. BERTHET, 2 heures-semester.

Compléments de biochimie : C. DE DUVE, 2 heures-semester.

ÉCOLE D'ÉLECTRO-RADIOLOGIE

Secrétaire : S. MASY

Le grade de licencié en radiodiagnostic, en radiothérapie ou en électro-physiothérapie peut être obtenu après 3 années d'études; la licence en électroradiologie comporte 4 années. Les candidats doivent au cours des deux premières années satisfaire aux examens sur les branches enseignées et, à la fin de la 3^e année, présenter et exposer un mémoire.

Le grade de Docteur Spécial en Électroradiologie peut être décerné aux candidats ayant accompli 4 années de stages dans les services de l'École ou dans des services agréés par elle, s'ils ont obtenu 70% des points sur l'ensemble des examens et après avoir présenté et défendu publiquement un mémoire original ayant trait à une matière enseignée à l'École.

Le programme des cours comporte les cours suivants:

En première année :

Anatomie radiologique. P. LACROIX et E. VAN CAMPENHOUT.

Chimie radiologique. J. BERTHET.

Physique radiologique : L. GILLY.

Physicochimie radiologique. A. LUYCKX.

Radiobiologie générale et spéciale : H. MAISIN.

Cancérologie : H. MAISIN.

Techniques radiologiques : S. MASY, P. DE PLAEN et A. WAMBERSIE.

Cliniques : H. MAISIN, S. MASY et P. BODART.

En deuxième année

Physiologie radiologique générale : X. AUBERT.

Électrophysiologie neuro-musculaire : M. MEULDERS.

Pharmacodynamie radiologique : A. SIMONART.

Anatomopathologie radiologique : E. PICARD.

Kinésithérapie : P. DE NAYER.

Dosimétrie : P. DE PLAEN.

Les techniques radiologiques et les cliniques.

1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S

LICENCE EN LOGOPÉDIE

Le diplôme de licencié en logopédie sanctionne une spécialisation de caractère rééducatif dans le domaine des troubles du langage, de la parole et de l'écriture. Les cours de la licence sont accessibles aux porteurs d'un diplôme, soit de docteur en médecine, chirurgie et accouchements, de licencié en psychologie, de licencié en pédagogie ou de gradué en logopédie.

Pour tous renseignements, s'adresser au Professeur P. Guns (Clinique St-Pierre, Brusselse straat 69) ou au Professeur G. Thinès (Institut de psychologie, Tiense straat 104, ou Château de Pellenberg, à Pellenberg).

PREMIÈRE ÉPREUVE

1 Linguistique appliquée à la logopédie. [PsI].	G. THINÈS.	...	...	...	9	...	...	...	...	...	9	...	...
Suppl. : J. COSTERMANS.													
2 Psychologie expérimentale du langage. [PsI].	G. THINÈS.	...	...	...	14	...	...	...	...	...	15½	...	...
Suppl. : J. COSTERMANS.													
3 Anatomie, physiologie et pathologie des organes auditifs et des organes de la phonation. [PsI].	P. GUNS.	...	...	...	15½	...	...	...	...	...	14½	...	...
Suppl. : J. VAN DEN EECKHAUT.													
4 Les mécanismes cérébraux du langage et leurs troubles. [IPh].	M. MEULDERS.	...	...	...	12	...	...	...	...	...	12	...	...
5 Phonétique et psycho-acoustique. [PsI].	G. THINÈS.	...	...	...	10	...	...	...	...	...	10	...	...
Suppl. : J. COSTERMANS.													
6 Le développement phylogénique du langage. [PsI].	G. THINÈS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16½	...	...
7 Pédagogie spéciale des troubles de la parole. [PsI].	C. DE GALOCSY-GIBLET.	...	...	...	11	...	...	...	...	...	11	...	...

DEUXIÈME ÉPREUVE

1 Troubles de la phonation et de la parole. [CI].	P. GUNS.	...	...	...	16½	...	...	...	...	...	16½	...	...
2 Audiométrie. [PsI].	P. GUNS.	...	...	...	11	...	...	...	...	...	11	...	...
Suppl. : J. VAN DEN EECKHAUT.													
3 Exercices d'audiométrie clinique (tous les jours par séries). ©	P. GUNS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
J. VAN DEN EECKHAUT.													
4 Psychologie expérimentale du langage. [PsI].	G. THINÈS.	...	...	...	14	...	...	...	...	...	15½	...	...
Suppl. : J. COSTERMANS.													
5 Travaux pratiques de psychologie expérimentale du langage (tous les jours par séries). ©	G. THINÈS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Suppl. : J. COSTERMANS.													
6 Psychologie génétique du langage.	G. THINÈS.	...	...	...	15	...	...	...	...	...	14½	...	...
Suppl. : J. P. LEGRAND.													
7 Méthodes et techniques du traitement des troubles de la parole et de l'écriture.	C. DE GALOCSY-GIBLET.	...	...	...	9½	...	...	...	...	...	9½	...	...
8 Exercices pratiques de traitements logopédiques (tous les jours par séries). P. GUNS.													
Suppl. : M. T. BARBAIX et collaborateurs.													
9 Déontologie et organisation légale de la pratique logopédique. [PsI].	C. DEBUYST.	...	...	...	12	...	...	...	...	...	12	...	...

TROISIÈME ANNÉE

La troisième année est consacrée à la préparation d'un mémoire sous la direction d'un des professeurs de la licence. Elle comporte également la continuation de certains travaux pratiques.

HORAIRE DES SÉANCES D'ENSEIGNEMENT POST-UNIVERSITAIRE (1)

A. Staffmeeting : réunion commune sous la direction de tous les chefs de service des Cliniques Universitaires.

Premier vendredi du mois à 17 h. 30 : Aedes Medicorum, Minderbroedersstraat 12.

B. Séminaires : En collaboration avec différents services.

Séminaire de Gastro-entérologie. C. DIVE, P. BODART et P. CRABBÉ.

1^{re} semaine : jour et heure à déterminer.

Séminaire d'endocrinologie, métabolisme et nutrition. Prof. J.P. HOET, J. LEDERER et P. DE MOOR.

2^e jeudi du mois à 18 h. - Aedes Medicorum.

Séminaire de maladies cardio-vasculaires. Fr. LAVENNE, Ch. CHALANT et R. KREMER.

Tous les jeudis à 17 h. - Hôp. St-Pierre.

Séminaire du thorax. Prof. A. LACQUET, J. ARCQ, C. DE MUYLDER, F. LAVENNE, A. GYSELEN et J. PRIGNOT.

4^e jeudi du mois à 17,30 h. - Aedes Medicorum.

Séminaire sur la mortalité périnatale. Prof. M. RENAER.

Tous les mardis à 18 h. - Maternité.

C. Réunions - Organisées par chaque service.

Anesthésiologie : Dr P. DE TEMMERMAN, clinique St-Pierre, Audit. chirurgie. Tous les vendredis à 17 h.

Bactériologie et Immunologie : Professeur G. BRUYNOGHE.

Les anciens élèves désireux de participer aux séminaires ou conférences sont priés de communiquer leurs noms et adresses au Professeur G. Bruynoghe, Institut Rega, Minderbroedersstraat 10, Louvain. Ils seront convoqués pour chacune de ces réunions.

Chimie hormonologique : Dr R. DEVIS.

Le premier et le troisième vendredi du mois - Laboratoire de chimie hormonologique, Minderbroedersstraat 12.

Chirurgie A. : Professeurs J. MORELLE, P. LACROIX et C. DE MUYLDER, clinique St-Pierre, Audit. de chirurgie.

Dermatologie : Professeurs A. DUPONT et E. HAVEN. — Clinique St-Pierre.

Le mardi précédant le deuxième jeudi du mois à 16 h. 1/2 : Présentation de malades, de coupes histologiques et conférence sur un sujet d'actualité. Une invitation sera envoyée régulièrement à ceux qui en feront la demande.

Gérontologie : série de conférences données par les représentants des différents services cliniques.

Une heure par semaine.

Gynécologie : Professeurs J. A. SCHOCKAERT, M. RENAER et J. FÉRIN, Clinique St-Pierre (second étage).

Le dernier vendredi du mois à 17 h.

Médecine interne A. : Professeurs J.P. HOET et F. LAVENNE. Clinique St-Pierre, auditoire médecine interne.

Tous les vendredis à 17 h. sauf le premier vendredi du mois.

Neurologie : Professeur A. DEREYMAEKER, Clinique St-Raphaël, institut de neurologie, 6^e étage.

Tous les jeudis à 17 h. 30.

O. R. L. : Professeur P. GUNS. — Clinique St-Pierre.

Rééducation de la parole.

Les spécialistes et médecins qui désireraient avoir un ou deux week-ends annuels peuvent s'inscrire en donnant leur adresse au Professeur P. Guns, Clinique St-Pierre à Louvain.

Pédiatrie : Prof. P. DENYS, Clinique St-Raphaël.

Le deuxième vendredi du mois à 17 h.

Psychopathologie. — Institut Salve Mater, Lovenjoel. Professeur A. DEWULF.

Anatomie pathologique du système nerveux central (Démonstrations). Mardi et mercredi à 2 h. 30 (sur demande).

Professeur Ch. ROUVROY :

Les anciens élèves qui désireraient assister aux séminaires de psychopathologie sont priés d'adresser une demande au Professeur Rouvroy et recevront une convocation individuelle (un après-midi, mensuel).

Radiologie : Professeur S. MASY. — Clinique St-Pierre.

Salle de lecture de clichés du service de Radiologie.

Le premier mardi de chaque mois à 18 h. : Discussion de clichés.

Une invitation sera envoyée à ceux qui en feront la demande.

(1) Ces séances n'ont pas lieu durant les vacances académiques.

1 ^{er} semestre						2 ^m semestre					
L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S

Stomatologie. Prof. L. VAN DE VIJVER.

Les anciens élèves désireux de participer aux séminaires ou conférences sont priés de communiquer leurs noms et adresses au Professeur Van de Vyver, service de Stomatologie, Kapucijnenvoer 9, Louvain.

Séminaires sur l'emploi des radio-isotopes en Médecine et en Biologie. — La Faculté de Médecine, en collaboration avec la Faculté des Sciences, organise à partir du mois d'octobre, une série de séminaires sur l'emploi des radio-isotopes. Les séances, dont les dates seront annoncées ultérieurement, auront lieu 1 à 2 fois par mois et comprendront des cours théoriques et des démonstrations pratiques. Cet enseignement se fera sous la direction des Professeurs P. CAPRON, C. DE DUVE, M. DE HEMPTINNE, M. DE VISSCHER, H. KOCH, P. LACROIX, H. MAISIN, et G. VANDER SCHUEREN, et de C. BECKERS. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser par écrit au Professeur M. DE VISSCHER, Laboratoire de Pathologie Générale, Brusselse straat 69, à Louvain.

EXAMEN DE LICENCIÉ EN SCIENCE DENTAIRE

Lois sur la collation des grades académiques de février 1963.

PREMIÈRE ÉPREUVE

1 Pathologie générale. [CIST].	...	...	...	8½	...	...	...	11½	...	...	...
M. DE VISSCHER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2 Pathologie chirurgicale générale. [CIH].	...	...	...	...	...	9½	...	...	...	...	9½
Ch. DE MUYLDER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3 Éléments de pharmacologie et de pharmacodynamie. [GM].	...	...	...	9½	...	...	...	10½	...	9½	...
A. SIMONART.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4 Bactériologie, y compris les éléments de parasitologie. [GM].	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
G. BRUYNOGHE.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Suppl. : S. STADTBAEDER et G. WAUTERS.	...	10½	...	10½	...	...	...	...	10½	...	...
5 Leçons pratiques de bactériologie et de parasitologie. (1).	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
G. BRUYNOGHE. Suppl. : S. STADTBAEDER et G. WAUTERS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
6 Pathologie et thérapeutique chirurgicales buccales. [HCh].	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ch. DE MUYLDER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
7 Stomatologie. [CIP].	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
L. VAN DE VIJVER.	...	9	...	...	...	...	...	...	...	...	...
8 Compléments de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale. [CIP].	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
L. VAN DE VIJVER.	...	...	...	...	...	...	12	...	...	...	...
9 Clinique odonto-stomatologique. [CIST].	...	11½	10	...	...	10½	...	9½	...	8½	...
L. VAN DE VIJVER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
10 Histologie et embryologie dentaires (10 leçons). [CIST].	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
L. VAN DE VIJVER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11 Théorie de dentisterie opératoire. [CIST].	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
A. VERMEERSCH.	9	...	...	12	...	...	9	...	...	9½	...
12 Théorie de prothèse. (1 ^{re} partie). [CIST].	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
A. VERMEERSCH.	...	...	...	9½	...	...	...	10½	...	...	...
13 Théorie de prothèse (2 ^e partie). [CIST].	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
A. LEJEUNE.	...	...	8½	...	8½	...	...	8½	...	8½	...
14 Orthodontie (1 ^{re} partie). [CIST].	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
A. BOURGE.	...	...	...	...	...	...	8	...	...	...	...

(1) Par séries, 10 séances de 2½ h.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
15 Exercices pratiques d'anatomie dentaire et de cavités. [Cist-labo]. A. VERMEERSCH.	14½†	14½†	14½†	14½†	14½†	...	...	...	...	...	...	...
16 Exercices pratiques d'obturations et de traitement des canaux. [Cist-labo]. A. VERMEERSCH.	...	...	...	...	...	...	14½†	14½†	...	14½†	...	...
17 Exercices pratiques de prothèse. [Cist-labo]. A. VERMEERSCH.	...	...	...	...	...	...	...	...	14½†	...	14½†	...

DEUXIÈME ÉPREUVE

1 Questions de sciences religieuses. [IPha]. J. VIEUJEAN.	...	...	...	12 HMi	...	...	...	...	...	...	...	...
2 Éléments de pharmacodynamie. [GM]. A. SIMONART.	...	...	...	10½	9½	...	...	...	...	...	9½	...
3 Anatomie pathologique. [HCh]. E. PICARD et J. M. BRUCHER, avec la collaboration de P. MALDAGUE et F. MEERSSEMAN.	11†	...	...	...	11†	...	11†	...	...	...	11†	...
4 Pratique microscopique. [IP]. E. PICARD et J. M. BRUCHER, avec la collaboration de P. MALDAGUE et F. MEERSSEMAN.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5 Pathologie et thérapeutique internes. [Cist]. J. ARCQ.	...	...	...	...	...	8†	...	...	...	...	...	...
6 Pathologie et thérapeutique buccales. [Cist]. J. ARCQ.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8†	...	...
7 Pathologie et thérapeutique buccales chirurgicales. [HCh]. © Ch. DE MUYLDER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
8 Théorie de la radiologie des dents et des maxillaires (10 leçons). [Cist]. L. VAN DE VIJVER.	...	...	...	9½	...	...	...	...	...	...	...	...
9 Déontologie (6 leçons). [Cist]. L. VAN DE VIJVER.	...	...	...	...	...	...	11	...	...	...	...	...
10 Orthodontie (2 ^e partie). [Cist]. A. BIOURGE.	...	8	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
11 Clinique de dentisterie opératoire et de prothèse. [Cist]. (1) A. LEJEUNE.	8½†	14½†	8½†	8½†	14½†	8½†	8½†	14½†	8½†	8½†	14½†	8½†
12 Clinique de stomatologie et de chirurgie maxillo-faciale. [Cist]. (1). L. VAN DE VIJVER.	8½†	8½†	8½†	8½†	8½†	...	8½†	8½†	8½†	8½†	8½†	...
13 Clinique d'orthodontie (par séries). [Cist]. A. BIOURGE.	...	9	...	...	9	...	...	9	...	...	9	...
14 Exercices pratiques de prothèse. [Cist-gd labo]. A. VERMEERSCH.	14½†	14½†	14½†	14½†	14½†	...	14½†	14½†	14½†	14½†	14½†	...

† Exercices de 4 heures.

‡ Exercices de 3 heures.

(1) Également durant les vacances.

PROGRAMME D'ÉTUDES ET D'EXAMENS POUR ÉTUDIANTS DES DOCTORATS EN MÉDECINE ET POUR DOCTEURS EN MÉDECINE
DÉSIRANT ACQUÉRIR LE DIPLÔME DE LICENCIÉ EN SCIENCE DENTAIRE

Loi du 21 mai 1929; arrêtés royaux des 10 mars 1932 et 1 juin 1934.

Le porteur d'un diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements obtenu conformément aux dispositions de la loi du 21 mai 1929, qui désire pratiquer l'art dentaire, doit être porteur du diplôme légal de Licencié en Science Dentaire.

Le DOCTEUR en médecine désirant, après l'obtention de son diplôme de docteur en médecine, acquérir le diplôme de Licencié en Science Dentaire, est astreint à suivre durant 2 années académiques tous les cours théoriques ainsi que les exercices pratiques et cliniques de la 1^{re} et de la 2^e année de Licence en Science Dentaire. A la fin de la 1^{re} année, il présente l'examen dénommé «Examen complémentaire de 1^{re} année de Licence Dentaire», portant sur toutes les matières théoriques et pratiques de la 1^{re} année de Licence en Science Dentaire; le candidat ne sera plus interrogé sur les matières communes au doctorat en médecine et à la 1^{re} année de Licence en Science Dentaire.

Après réussite de cet examen, il peut s'inscrire en 2^e année de Licence en Science Dentaire, dont il suivra tous les cours et exercices pratiques. A la fin de cette 2^e année d'études, il présente l'examen portant sur toutes les matières théoriques et pratiques de la 2^e année de Licence en Science Dentaire; il ne sera plus interrogé sur les matières communes au doctorat en médecine et à la 2^e année de Licence en Science Dentaire. Il obtient alors le diplôme de Licencié en Science Dentaire.

Chaque année d'études fera l'objet d'une inscription à l'Université, du paiement du minerval plein d'une année de Licence en Science Dentaire et de l'inscription à l'examen.

L'ÉTUDIANT en médecine, désireux d'acquérir également le diplôme de Licencié en Science Dentaire, peut, au cours de ses 4 années du doctorat en médecine, suivre tous les cours théoriques ainsi que les exercices pratiques et cliniques de la 1^{re} année de Licence en Science Dentaire; de ce fait, il n'est astreint qu'à une année d'études après ses études de médecine.

Si, durant ses doctorats en médecine, il a satisfait à ces exigences, il doit, à la fin de son 4^e doctorat en médecine ou après l'obtention de son diplôme de docteur en médecine et avant de pouvoir inscrire en 2^e année de Licence Dentaire, présenter un examen dénommé «Examen complémentaire de 1^{re} année de Licence Dentaire», examen portant sur toutes les matières théoriques et pratiques de la 1^{re} année de Licence en Science Dentaire; il ne sera toutefois plus interrogé sur les matières communes au doctorat en médecine et à la 1^{re} année de Licence en Science Dentaire.

Après réussite de cet examen complémentaire de 1^{re} Licence Dentaire, il s'inscrit en 2^e année de Licence Dentaire et suit durant une année tous les cours théoriques ainsi que les exercices pratiques et cliniques de la 2^e année de Licence en Science Dentaire; il présente alors l'examen portant sur toutes les matières théoriques et pratiques de la 2^e année de Licence en Science Dentaire; il ne sera toutefois plus interrogé sur les matières communes au doctorat en médecine et à la 2^e année de Licence Dentaire. Il obtient alors le diplôme de Licencié en Science Dentaire.

L'étudiant en doctorat en médecine, désirant combiner la 1^{re} année de Licence en Science Dentaire et ses doctorats en médecine, paiera, lors de sa première inscription en 1^{re} année en Licence Dentaire et en surplus du minerval plein d'une année de doctorat en médecine, la moitié du minerval plein de la 1^{re} année de Licence en Science Dentaire. Au cours de ses doctorats ultérieurs, il renouvellera chaque année son inscription en 1^{re} année de Licence en Science Dentaire, mais ne sera plus astreint à payer un minerval supplémentaire en Licence Dentaire.

A la fin de ses études médicales, il s'inscrit et verse les droits d'inscriptions à l'examen complémentaire à la 1^{re} année de Licence Dentaire.

La 2^e année de Licence en Science Dentaire, suivie après la réussite de l'examen complémentaire de la 1^{re} année de Licence Dentaire, fera l'objet d'une inscription à l'Université, du paiement du minerval plein de la 2^e année de Licence Dentaire et des droits d'inscription à l'examen final.

Remarque importante ; il est hautement souhaitable que l'étudiant en médecine désireux d'acquérir plus tard le diplôme de Licencié en Science Dentaire, s'inscrive, dès son 1^{er} doctorat en médecine, en 1^{re} année de Licence Dentaire afin de pouvoir aisément répartir sur les 4 doctorats en médecine tous les cours et exercices pratiques et cliniques de la 1^{re} année de Licence en Science Dentaire. Une inscription plus tardive (en 3^e ou 4^e doctorat) permet difficilement de combiner toute la matière de la 1^{re} année de Licence Dentaire avec 1 ou 2 années de doctorat en médecine.

EXAMEN D'AGRÉGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN MÉDECINE
OU EN SCIENCE DENTAIRE

Voir règlement plus haut, p. 45.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S

LICENCE EN MÉDECINE DU TRAVAIL

Voir Institut supérieur du Travail.

GRADE SCIENTIFIQUE DE MÉDECIN,
LICENCIÉ EN ÉDUCATION PHYSIQUE

Cfr arrêté royal du 30 avril 1932.

Ce grade n'est conféré qu'aux porteurs du diplôme de docteur en médecine.
Les matières de l'examen font l'objet d'une épreuve et d'une année d'études au moins.
L'examen peut être présenté en même temps que la quatrième épreuve du doctorat en médecine.
Les cours théoriques se donnent dans l'auditoire de l'Institut d'éducation physique [IL] (Tervuurse vest 101).

1 Histoire de l'éducation physique. P. DE NAYER.	10	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...
2 Analyse des mouvements. P. DE NAYER.	...	...	...	10	...	...	...	...	...	...	...	11
3 Physiologie du mouvement. P. DE NAYER.	18	...	...	...	...	...	16 [‡]	...	...	...	...	...
4 Biométrie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte. P. DE NAYER.	17	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
5 Travaux pratiques (un après-midi par semaine). M. OSTYN.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

* * *

Cercle d'études de la Faculté de médecine.

1 Société médicale. [IP]. ©	Direction. N.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
-----------------------------	------------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Séminaires.

1 Séminaire de déontologie médicale. © J. VIEUJEAN. A. DEREYMAEKER.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2 Séminaire de médecine interne. J. HOET et F. LAVENNE.	...	...	...	...	17	...	...	...	...	...	17	...
3 Séminaire de chirurgie. © J. MORELLE, P. LACROIX.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4 Séminaire de maladies du thorax. [Aedes med.]. A. LACQUET, J. ARCO, C. DE MUYLDER, F. LAVENNE et A. GYSELEN.	...	...	...	17 [‡]	...	...	...	...	...	...	17 [‡]	...
5 Séminaire de chimie hormonologique. (1 ^{er} et 3 ^e vendredi, à partir de novembre). R. DE VIS.	...	...	...	...	17	...	...	...	...	...	...	...
6 Séminaire de neurologie. [Inst. neurol.]. A. DEREYMAEKER.	...	...	...	17 [‡]	...	...	...	...	...	...	17 [‡]	...

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S

EXAMEN DE PHARMACIEN

Lois sur la collation des grades académiques de février 1963.

PREMIÈRE ÉPREUVE

Troisième année d'études (1).

Les cours se donnent à l'Institut de Pharmacie, [IPha], Ed. Van Evenstraat.

1 Questions de sciences religieuses. J. VIEUJEAN.	...	...	...	12	...	...	...	...	...	...	...	...
2 Chimie pharmaceutique (y compris les altérations et les falsifications des substances médicamenteuses). Partie minérale. P. DUMONT. Partie organique. P. DUMONT.	11 [‡]	...	...	...	...	...	10 [‡]	...	...	...	...	...
3 Chimie toxicologique. A. CASTILLE.	...	...	...	9 [‡]	...	...	...	...	...	11 [‡]	9	...
4 Altérations et falsifications des substances alimentaires (matière de la 2 ^e épreuve). A. CASTILLE.	...	...	...	14 [‡]	...	...	...	...	...	...	...	...
5 Chimie analytique. R. LONTIE.	10 [‡]	...	...	...	18	...	11 [‡]	...	...	9 [‡]	18	...
6 Éléments de chimie médicale. A. DEFALQUE.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8 [‡]	...	...
7 Pharmacognosie (matière de la 2 ^e épreuve). E. LEFEBURE.	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	10	...
8 Opérations analytiques et toxicologiques. R. LONTIE.	14 [‡]	14 [‡]	8-12	...	...	...	14 [‡]	14 [‡]	8-12	...	...	...
9 Laboratoire de chimie médicale (par séries). © A. DEFALQUE.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

DEUXIÈME ÉPREUVE

1 Problèmes moraux et sociaux du pharmacien. [ISP]. M. GIELE.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	10	...	...
2 Éléments de bactériologie. G. BRUYNOGHE. Suppl. : S. STADTSBAEDER et G. WAUTERS.	...	...	...	8 [‡]	...	...	...	...	...	...	...	...
3 Leçons pratiques de bactériologie. (2). © G. BRUYNOGHE. Suppl. : S. STADTSBAEDER et G. WAUTERS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
4 Éléments d'hygiène. G. BRUYNOGHE. Suppl. : S. STADTSBAEDER et G. WAUTERS.	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	...	...
5 Chimie pharmaceutique (y compris les altérations et les falsifications des substances médicamenteuses). Partie minérale. P. DUMONT. Partie organique. P. DUMONT.	11 [‡]	...	...	...	...	...	10 [‡]	...	...	...	...	...
6 Altérations et falsifications des substances alimentaires. A. CASTILLE.	...	...	...	9 [‡]	...	...	...	...	...	11 [‡]	9	...
7 Pharmacognosie. E. LEFEBURE.	...	...	...	...	18	...	...	...	...	...	18	...
8 Pharmacie pratique, législation et déontologie pharmaceutiques. (matière de la 3 ^e épreuve). E. LEFEBURE.	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...	10	...
	...	...	...	...	11 [‡]	...	...	...	...	...	11	...

(1) Pour les deux premières années, voir programme de la Faculté des Sciences.

(2) Par séries, 10 séances de 2½ h.

‡ Cours de 2½ h.

‡ Exercices de 4 h.

	1 ^{er} semestre						2 ^{me} semestre					
	L	M	M	J	V	S	L	M	M	J	V	S
9 Opérations propres à découvrir les altérations et les falsifications des substances alimentaires. A. CASTILLE.	14½	8-12	...	...	...	...	14½	8-12	...	...	...	...
10 Travaux de laboratoire de chimie pharmaceutique. P. DUMONT.	...	14½	8-12	...	...	...	...	14½	8-12	...	...	...
11 Pharmacognosie pratique (la moitié des étudiants, à tour de rôle). E. LEFÉBURE.	...	...	...	...	14½	...	...	...	...	...	14½	...
12 Préparations pharmaceutiques officinales et magistrales (la moitié des étudiants à tour de rôle). E. LEFÉBURE.	...	...	...	...	14½	...	...	...	...	...	14½	...
13 Éléments de pharmacodynamie avec les notions de physiologie et d'anatomie que cette étude comporte. A. SIMONART.	...	...	12	...	...	...	...	...	12	...	...	...
14 Pharmacotechnique (matière de la 3 ^e épreuve). W. LHOEST.	18	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

TROISIÈME ÉPREUVE

La troisième épreuve comprend : la pharmacie pratique, la législation et la déontologie pharmaceutiques (cours suivi durant la 2^e épreuve); deux préparations pharmaceutiques officinales et trois préparations magistrales.

Nul n'est admis à cette épreuve s'il ne justifie d'une année de stage officiel commencée après la deuxième épreuve.

Préparations pharmaceutiques officinales et magistrales (en six groupes, à tour de rôle, pendant quatre semaines chacun). E. LEFÉBURE.

8½	8½	8½	8½	8½	...	8½	8½	8½	8½	8½	...
14½	14½	14½	14½	14½	...	14½	14½	14½	14½	14½	...

EXAMEN D'AGRÉGÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN PHARMACIE

Voir le règlement plus haut, p. 45.

EXAMEN DE DOCTEUR EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

L'examen pour le grade de docteur en sciences pharmaceutiques comporte la présentation et la défense publique d'une dissertation originale et non publiée entrant dans le cadre des matières enseignées à l'Institut de Pharmacie. Le candidat doit introduire une demande auprès de la Commission permanente de l'Institut de Pharmacie.

Cet examen ne peut être subi qu'une année au moins après l'obtention du diplôme légal ou scientifique de pharmacien. L'élaboration de la thèse doit se faire dans un laboratoire universitaire sous la direction d'un membre du Jury de Pharmacie.

EXAMEN D'EXPERT-CHIMISTE

Peuvent être admis à cet examen, les étudiants qui ont subi avec succès, la 3^e épreuve de l'examen de pharmacien.

Travaux de laboratoire sous la direction de MM. les Professeurs, tous les jours de la semaine pendant toute l'année.

DIPLOME DE PHARMACIEN-SPECIALISTE

Le grade de pharmacien-spécialiste peut être conféré aux porteurs du diplôme légal ou scientifique de pharmacien.

Les matières de l'examen comportent une épreuve théorique et pratique et la présentation d'un mémoire.

L'examen de pharmacien-spécialiste ne peut être subi :

a) qu'un an au moins après l'obtention du diplôme de pharmacien, pour les candidats pharmaciens d'industrie;

b) que deux ans au moins après l'obtention du diplôme de pharmacien, pour les candidats pharmaciens-spécialistes en analyse biologique.

½ Exercices de 4 h.

Un stage est prévu :

a) pour les candidats pharmaciens d'industrie dans des laboratoires de l'industrie pharmaceutique ou d'organismes professionnels agréés.

b) pour les candidats pharmaciens-spécialistes en analyse biologique dans des laboratoires cliniques, universitaires ou agréés.

Pharmacien d'Industrie.

A. Spécialiste en production.

1. Analyse approfondie des médicaments. P. DUMONT. Suppl. : R. BOUCHÉ.
1 heure-semestre, et 300 h. d'exercices pratiques.
2. Chimie pharmaceutique préparative. P. DUMONT. Suppl. : R. BOUCHÉ.
½ heure-semestre, et 150 h. d'exercices pratiques.
3. Pharmacie industrielle. W. LHOEST.
a) Problèmes spéciaux de formulation. 1 heure-semestre.
b) Technologie pharmaceutique industrielle. 2 heures-semestre. 150 h. d'exercices pratiques.
4. Législation pharmaceutique en rapport avec l'industrie. W. LHOEST.
½ heure-semestre.
5. Un cours choisi dans la liste des cours repris sous B, ou dans celle des cours à option.

B. Spécialiste en analyse des médicaments.

1. Analyse approfondie des médicaments. P. DUMONT. Suppl. : R. BOUCHÉ.
1 heure-semestre, et 450 h. d'exercices pratiques.
2. Législation pharmaceutique en rapport avec l'industrie. W. LHOEST.
½ heure-semestre.
3. Essais biologiques des médicaments. T. GODFRAIND.
1 heure-semestre, et 100 h. d'exercices pratiques.
4. Compléments de bactériologie. Dosages microbiologiques. G. BRUYNOGHE.
1 heure-semestre, et 60 h. d'exercices pratiques.
5. Application des mathématiques y compris du calcul des probabilités à la biologie (1^{re} partie) (cours de la licence en sciences médicales). X. AUBERT.
2 heures-semestre.
6. Pharmacologie expérimentale. T. GODFRAIND.
2 heures-semestre.
7. Un cours dans la liste des cours repris sous A. ou dans celle des cours à option.

Pharmacien-spécialiste en analyse biologique.

1. Compléments de chimie médicale. A. DEFALQUE.
2 heures-semestre, et 900 h. d'exercices pratiques.
2. Compléments de chimie toxicologique et phytopharmacie. A. CASTILLE.
1 heure-semestre, et 200 h. d'exercices pratiques.
3. Techniques hématologiques (cours à option du doctorat en médecine). G. SOKAL.
1 heure-semestre, et 30 h. d'exercices pratiques.
4. Compléments de microbiologie et de sérologie (cours de la spécialisation en biologie clinique). G. BRUYNOGHE, S. STADTSBAEDER et suppl. : G. WAUTERS.
2 heures-semestre, et 180 h. d'exercices pratiques.
5. Chimie physiologique (cours de la candidature en sciences naturelles et médicales). C. DE DUVE.
1^{re} partie : 4 heures-semestre; 2^e partie : 4 heures-semestre.
6. Un cours à option à choisir dans la liste ci-dessous.

Liste des cours à option.

1. Compléments de bromatologie. A. CASTILLE.
1 heure-semestre, et 100 h. d'exercices pratiques.
2. Technologie chimique (cours à option de la licence en sciences chimiques). J. DURANDET.
1½ heures-semestre.
3. Microbiologie générale (cours de la 1^{re} épreuve de l'examen d'ingénieur agronome). P. SIMONART.
2 heures-semestre.
4. Éléments de radiochimie et de radiotoxicologie. P. DUMONT.
1 heure-semestre, et 40 h. d'exercices pratiques.
5. Les cours obligatoires d'une section peuvent être choisis comme cours à option par les étudiants des autres sections.

* * *

Cercle d'études de l'Institut de pharmacie.

« Union Pharmaceutique », sous la direction du Professeur A. CASTILLE, jours à déterminer à 20.30 h.